

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 mai 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T ANCIAUX Christèle	Arrivée après la délibération n°2
2 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud ¹	
3 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
4 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Philippe OBISSIER
8 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
9 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
10 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET Arrivée après la délibération n°2
11 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
12 AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
13 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
14 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Marina FERRARI
15 CHANAZ	T HUSSON Yves	
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
17 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
18 ENTRELACS	T COCHET Claire	
19 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
20 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
21 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
22 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
23 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
24 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
25 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
26 LA BIELLE	T NOVELLI Julie	
27 LA CHAPPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
28 LE BOURGET DU LAC	T LE GUELLEC CARROZ Gwénaëlle	
29 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
30 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	Pouvoir de Sandrine RAMEL
31 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
32 MERY	T FONTAINE Nathalie	
33 MOTZ	T CLERC Daniel	
34 MOUXY	T BONICI José	Pouvoir de Armelle PERSON
35 ONTEX	T CARRIER Christiane	
36 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVALLE Bruno	
37 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
38 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
39 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
40 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
41 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
42 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
43 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	
44 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
45 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	

¹ Sorti de la salle pour le vote des délibérations n° 3 à 8, liées au Compte Financier Unique

25 communes présentes

Absents excusés :

Annie MOULIN (TRESSERVE)
Marie-Claire BARBIER (CHINDRIEUX)
Jean-Claude CROZE (BRISON-SAINT-INNOCENT)
Esther POTIN (AIX-LES-BAINS)
Marie-Pierre MONTORO-SADOUX (AIX-LES-BAINS)

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 mai 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 33 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 44 présents et 7 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 23 Année : 2025

Exécutoire le : 27 MAI 2025

Publiée / Notifiée le : 27 MAI 2025

Visée le : 27 MAI 2025

FINANCES

Budget Principal

Participation aux services extérieurs – Ajustement de la cotisation 2025 du Syndicat du Haut Rhône et de Métropole Savoie

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire en date du 28 janvier 2025 a approuvé un montant de 110 000 € pour la participation au Syndicat du Haut Rhône (SHR) et de 200 000 € pour la participation à Métropole Savoie.

Ces participations doivent être réajustées au regard du montant appelé par les syndicats.

Il est proposé d'augmenter la participation du SHR pour la porter à 124 840 € soit une évolution de 9% par rapport à 2024 (pour rappel 107 789 €) pour faire face aux besoins en ressources humaines supplémentaires, dans le cadre des démarches administratives réalisées sur les digues.

Il est par ailleurs proposé d'augmenter la participation de Métropole Savoie pour la porter à 207 700€ au lieu des 200 000 € prévus en raison de l'évolution du nombre d'habitants, plus important que prévu (pour rappel, 180 025 € en 2024).

Les crédits sont ouverts au BP 2025.

Vu la délibération n°38 du 28 janvier 2025 approuvant la participation aux services extérieurs pour l'année 2024.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'ajustement de la participation 2025 au SHR et à Métropole Savoie.

Aix-les-Bains, le 20 mai 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI



- Délégués en exercice : 68
- Présents : 46
- Présents et représentés : 54
- Votants : 54
- Pour : 54
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération n.23 : Budget Principal - Participation aux services extérieurs - Ajustement de la cotisation 2025

Date de transmission de l'acte : 27/05/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 27/05/2025

Numéro de l'acte : d5488 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250521-d5488-DE

Date de décision : 21/05/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions